

La Gazette Murinoise n° 40

Novembre 2013

Tirage interne

www.murinais.fr



Halloween le 31 octobre



SOMMAIRE

L'actualité à Murinais

Etat civil et infos diverses.....	2
Travaux communaux.....	3
Construction de la station d'épuration.....	4
Au Conseil municipal.....	5 à 6
La commémoration du 11 novembre.....	7

Vie quotidienne

Origines des fêtes et traditions.....	8 à 10
La mission locale.....	11

Autour de l'école

La rentrée scolaire.....	12 à 14
Cantine scolaire des Coteaux.....	15 à 16
Association des parents d'élèves.....	17 à 19
Garderie La Cabotte à Lou Petiot.....	20 à 21

Vie des associations

Club de gym.....	22
Comité des fêtes.....	23 à 24

EDITO

Pour cette gazette d'automne, c'est une édition quelque peu « sonnante » que nous vous proposons. En effet, depuis quelques jours, les cloches de l'église ont redémarré leur fonctionnement, ceci après les réparations prévues dont on vous avait fait part dans l'édition précédente.

Nous avons lancé une enquête concernant le fonctionnement des cloches du village. Sur le total des envois, nous avons reçu 18 retours, avec 16 oui, 1 non et 1 oui 1 non dans la même famille ; on appelle cela un « avis partagé » je crois ! C'est donc avec une écrasante majorité que vous vous êtes prononcés pour que les cloches revivent et il vrai que c'est avec grand plaisir que l'on entend sonner les heures et les 1/2 heures.

C'est en même temps un repère et une part active qui se répète régulièrement. Cela donne de la vie au village et aux alentours, car elles s'entendent de l'extérieur. Les cloches ont un rôle d'avertissement lors d'évènements majeurs que l'on peut rencontrer dans les familles.

Aujourd'hui, le village revit grâce à ces cloches, comme la plupart de innombrables communes de France, cela fait partie des bonnes traditions. « Un village qui vit a son clocher qui sonne », pour reprendre l'expression d'un administré.

Les divers évènements depuis la dernière parution vous sont rapportés comme à l'accoutumée : la rentrée des classes, la vogue 2013, l'avancement des travaux, les comptes-rendus des conseils municipaux et les activités des associations vont être relatés. Alors, bonne lecture.

Gilles Garcin.

ETAT CIVIL

Naissance

Thaïs est née le 8 septembre 2013
à St Martin d'Hères
au foyer de Vincent FARE et Elise SOS.

Mariages

Nelly RAGACHE et Alban JACOB
le 14 septembre 2013.

Julie GIRON et Samir KHEDARI
le 21 septembre 2013.

Décès

René GIROUD
est décédé à Murinais le 21 juillet 2013.

Marie-Rose ROUSSET-ROUSSETON
est décédée à La Tronche le 14 octobre 2013.

Henriette CAMINADE, sœur Marie-Louise
est décédée à St Martin d'Hères le 10 novembre 2013

SITE INTERNET

La commune possède un nouveau site internet depuis le 18 novembre. Vous y trouverez de nombreuses infos utiles. Rendez-vous sur : www.murinais.fr

DERNIERE MINUTE

Nouveauté : Pour voter aux prochaines élections, un justificatif d'identité devra obligatoirement être présenté au moment du vote, quelque soit la taille de la commune.

TRAVAUX COMMUNAUX



VOIRIE : Concernant les travaux prévus au budget 2013, les voies communales n° 11 (chemin Détruyat), n° 6 (La Faitas) et n° 3 (route des Savoyères) ont été reprises en partie et recouvertes d'un tapis d'enrobés. Certaines ont fait l'objet d'un élargissement sur des secteurs déterminés en fonction du trafic observé sur chacune d'entre elles.

STATION D'EPURATION : Autres travaux importants : la construction de la station d'épuration (photos page 4). Si l'entreprise CARREY a pris un peu de retard, le chantier avance rapidement et l'on prévoit la mise en route de cette installation d'ici quelques semaines. Une réunion publique avec les propriétaires concernés par le réseau sera prochainement organisée afin d'apporter à chacun des informations sur les obligations et les modifications à prévoir sur leur installation dans des délais les plus courts possibles. Ceci pour un fonctionnement optimum de la station.

COLUMBARIUM : Les personnes qui se sont rendues au cimetière lors des fêtes de la Toussaint ou pour la cérémonie du 11 novembre ont pu constater l'installation d'un columbarium. Ce système est évolutif et pourra accepter six cases supplémentaires aux six déjà existantes.

EGLISE : Les moteurs de volées du clocher de l'église ont été remplacés, ce qui permet aujourd'hui un fonctionnement maîtrisé des cloches. Le clocher, quant à lui, a été resuivi pour assurer une meilleure étanchéité aux installations nouvelles.

SALLE DES FÊTES : La salle des fêtes a vu ses passes de toit repeintes, de la même couleur qu'auparavant, pour redonner à la Halle des Sports son cachet d'origine.

SIGNALETIQUE : Nous avons souhaité, en début d'année, pouvoir terminer le chantier de la signalétique viaire. Nous rencontrons depuis plusieurs mois les plus grandes difficultés à faire aboutir ce chantier avec l'entreprise. La société mandatée est apparemment dans l'impossibilité de remplir son contrat. Espérons que sa situation s'améliore et nous permette de poursuivre dans les meilleures conditions l'installation des quelques panneaux et numéros manquants.

BASSIN DE RETENTION : Des arbres ont été plantés sur le site du bassin de rétention : ce qui nous a permis de clôturer ce dossier. Nous n'avons, à ce jour, pas pu constater l'efficacité de cette retenue, mais nous ne souhaitons pas pour autant subir une crue centennale pour la mise à l'épreuve de cet ouvrage.

CONSEIL MUNICIPAL : Comme vous devez le savoir, l'ensemble des Conseils municipaux des 36 000 communes françaises va être renouvelée en mars 2014. Certains conseillers ou conseillères vont se représenter et d'autres ne souhaitent pas poursuivre cette responsabilité qui est prenante mais ô combien intéressante, quand il s'agit de prendre des choix et décisions pour l'avenir de la commune.

Et pour exercer, il suffit d'être attentif, à l'écoute de chacune et chacun, être motivé (un mandat dure six années), avoir beaucoup de temps libre et bien sûr, être élu !

Gilles Garcin.

CONSTRUCTION DE LA STATION D'EPURATION



Visite du 23 septembre 2013 : terrassement des 3 bassins.



Visite du 7 octobre 2013 : installation des drains.



Visite du 21 octobre 2013 : mise en place du géotextile.

AU CONSEIL MUNICIPAL

PROJET AU COUVENT NOTRE DAME DE LA CROIX :

Monsieur VALLA et Madame BIERI, intéressés par le rachat du Couvent, ont présenté leur projet multi-activités au Conseil municipal :

- Création d'une structure d'accueil sous forme de 6 à 10 chambres et tables d'hôtes sous l'appellation « hôtel » nécessaire pour obtenir une licence IV. Restauration modulée pour éviter toute concurrence avec l'Auberge.
- Création de 20 à 25 appartements de 2 ou 3 pièces dans l'esprit des « Sénioriales » pour accueillir des jeunes retraités qui quittent la ville et recherchent des activités tout en étant proches des grands axes et des grandes métropoles.
- Création d'un lieu d'accueil agréé par le ministère des sports pour les plus jeunes dans le bâtiment Marie-Reine (accueil de classes vertes, centre aéré pour enfants et accueil de jeunes handicapés).
- Création d'espace de travail et de loisirs pour accueillir artistes, entreprises, espace enfants et ados avec salle de séminaire et espace bien-être et détente.



© UIm 38

La Chapelle pourrait servir de salle d'expositions ou de salle de concerts. La remise en exploitation du potager est envisagée avec l'embauche d'un salarié pour assurer son entretien ainsi que celui des fruitiers.

Clientèle visée : touristes, familles, entreprises, associations, artistes, sportifs, enfants, ados, handicapés, professionnels, créateurs, artisans, jeunes séniors et tout public intéressé par les activités proposées ou le lieu.

Toutes ces propositions s'inscriront dans les axes de réflexion suivants :

- Respect de la propriété.
- Intégration dans la commune, partie intégrante de la vie du village.
- Respect de l'environnement.
- Lieu d'animation, de création artistique et culturelle.

TARIFS DES CONCESSIONS DU COLUMBARIUM :

Un columbarium a été aménagé au cimetière courant septembre par l'entreprise Vitaloni. Le tarif et la durée des concessions suivants ont été fixés :

- Concession de 15 ans : 200 €.
- Concession de 30 ans : 400 €.

DELIBERATION CONTRE LES ANALYSES DE LA QUALITE DE L'AIR DANS LES ECOLES :

La loi Grenelle 2 a rendu obligatoire la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans certains établissements recevant du public sensible. Cette obligation s'applique notamment aux établissements d'enseignement (écoles maternelles et élémentaires).

La surveillance est à la charge du propriétaire de l'établissement. Des analyses régulières réalisées par un laboratoire sont nécessaires pour répondre à cette obligation. D'un commun accord, les élus du regroupement pédagogique ont refusé de procéder à ces analyses coûteuses.

MAINTIEN DE L'ATESAT :

L'ATESAT est une assistance des services de l'Etat (DDT) dont les petites communes profitent dans les domaines de la voirie, de l'aménagement et de l'habitat. L'ATESAT est un pièce essentielle dans le dispositif de l'ingénierie communale, pour les communes qui ne disposent pas des moyens humains et financiers nécessaires à l'exercice de leur compétences, du fait de leur taille et de leurs ressources. Tel est le cas sur la commune de Murinais, où nous signons chaque année une convention pour bénéficier des conseils de la DDT, notamment pour les travaux de voirie.

Depuis 2010, la dégradation de ce service est amorcée. En janvier 2013, la ministre chargée de l'égalité des territoires avait demandé aux préfets de ne renouveler les conventions que pour un an et seulement pour les collectivités qui en feraient la demande.

Les conventions arrivent aujourd'hui à échéance et il semblerait qu'elles ne soient plus renouvelables, confirmant le désengagement des services de l'Etat dans l'appui technique aux collectivités notamment celles qui n'ont pas les moyens de disposer des compétences en interne.

Le Conseil municipal décide de délibérer pour demander le maintien des services de l'ATESAT, qui apportent aux communes rurales une expertise et un service public de qualité, dans l'intérêt des seuls maîtres d'ouvrage publics.

RETOUR DE L'ENQUÊTE SUR LES CLOCHES :

Suite à la remise en état du clocher de la l'église, une enquête a été réalisée auprès des habitants du village pour connaître leur avis sur une éventuelle remise en fonctionnement des cloches dans la journée. Le Conseil municipal a décidé de suivre la majorité des réponses rendues (20 retours sur 80 questionnaires distribués) : les cloches sonnent désormais tous les jours de 8h à 20h + une fois toute les demi-heures.

COUPES AFFOUAGERES 2013 - 2014 :

Les inscriptions pour les coupes affouagères se sont terminées le 25 octobre .

En 2013, le martelage de la coupe située parcelle 30 sera réalisé. André Gerbert-Genthon, Cédric Giroud et Laurent Tanchon sont désignés garants de la bonne exploitation des bois.

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE



Malgré un froid et un vent digne d'un mois de novembre, la population Murinoise était nombreuse à se mobiliser ce lundi 11 novembre pour rendre hommage aux combattants de la première guerre mondiale. Une quarantaine d'adultes et une quinzaine d'enfants se sont recueillis devant le Monument aux Morts à l'occasion de la commémoration.

Les sapeurs pompiers de Chevrières-Murinais avaient fait le déplacement, après leur participation à Chevrières. La présence également très appréciée de deux musiciens, Adrien Belle et son professeur Roland Giraud, venus jouer quelques partitions au saxophone.

Après le dépôt de gerbe de la municipalité et la coupe du Souvenir Français devant le Monument aux morts, André Ragache lut le message de Kader ARIF, ministre délégué auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants ; rappelant que tous les combattants de ce conflit étaient désormais disparus, la Grande Guerre passant de la mémoire à l'Histoire.

L'année prochaine marquera le début du centenaire, l'occasion de rendre un hommage international à tous les combattants morts pour leur pays. Partout en France, des commémorations seront organisées afin de rassembler les belligérants, de porter un message de paix et de transmettre la mémoire aux jeunes générations.

Une fois l'appel aux morts et la minute de silence respectés, les musiciens ont fait résonner la Marseillaise dans le village. Après avoir remercié les sapeurs-pompiers, les musiciens et toutes les personnes présentes, le maire les invita à prendre l'apéritif à l'Auberge des Saveurs.



ORIGINE DES FÊTES ET TRADITIONS

HALLOWEEN : LE 31 OCTOBRE

D'OU VIENT CETTE TRADITION ?

Il y a environ 3000 ans, l'année Celte se terminait non pas le 31 décembre, mais le 31 octobre. Et cette dernière nuit était la nuit de la mort. Les nuits se rallongeaient et les fantômes des morts en profitaient pour rendre visite aux vivants.

La légende raconte que l'Irlandais Jack O' Lantern était tellement avare que lorsqu'il rencontra le diable, celui-ci lui accorda un sursis avant de rejoindre l'Enfer ou le Paradis. Depuis ce jour, Jack erre dans le noir entre le Paradis et l'Enfer en s'éclairant d'une lanterne.

On a symbolisé cette légende en creusant des citrouilles en tête de Jack et en mettant une bougie à l'intérieur pour en faire une lanterne. C'est pourquoi toutes les décorations d'Halloween sont dans les tons orangés.

Les enfants de nombreux pays continuent de perpétuer cette tradition (dans les années 1990, chez nous, en France) en se déguisant horriblement, soit en sorcière, fantôme ou vampire, et en défilant dans les rues pour réclamer des bonbons ou des friandises. Le 31 octobre n'est pas un jour férié.



LA TOUSSAINT

Toujours le 1^{er} novembre, cette fête, qui est un jour férié, est comme son nom l'indique celle de tous les Saints de l'Eglise Catholique. La Toussaint précède d'un jour la fête des Morts, fixée au 2 novembre. Le 2 novembre n'étant pas un jour férié, c'est plutôt le 1^{er} novembre que les Français vont visiter les tombes de leurs proches.

LE 11 NOVEMBRE : ARMISTICE DE 1918

Ce jour est l'anniversaire de la capitulation Allemande, le 11 Novembre 1918, qui mit fin à la première guerre Mondiale, de longue haleine, débutée quatre ans plus tôt.

Il y a eu beaucoup de morts, près d'un 1,5 millions de Français. Plus d'un million sont revenus gravement blessés.

Cette guerre a fait plus de huit millions de morts dans le monde.

C'est en 1922 que le 11 Novembre devient le jour de commémoration nationale, il devient aussi un jour férié.

Personne ne doit oublier ce jour de commémoration, car pour savoir où l'on va, on doit savoir d'où on vient.



LA SAINTE-CATHERINE : LE 25 NOVEMBRE

Ce jour n'est pas un jour férié.

A l'origine, c'est la fête des filles de 25 ans qui n'étaient pas mariées. Elles allaient au bal et celles qui voulaient trouver un mari, se mettaient un chapeau complètement fou sur la tête. Elles y accrochaient des objets jaunes et verts pour se faire remarquer.

Aujourd'hui, les jeunes filles âgées de 25 ans, le 25 novembre, se voient offrir par leurs amies un chapeau jaune et vert, décoré d'éléments en rapport avec leur profession afin de se promener dans les rues coiffées de cet appareil. On les appelle les « Catherinettes ».



Le dicton dit : « A la Sainte Catherine, tout prend racine ».

L'ORIGINE DE LA FÊTE DE NOËL



Personne ne peut exactement le dire. Noël vient du latin « natalis » qui signifie « natal », car naturellement, c'est la célébration de la naissance du Christ. Mais quand exactement est-il né ? On pourrait penser que ce fut le 25 décembre de l'année 0. Mais il n'en est rien, car notre calendrier est loin d'être assez parfait pour avoir une telle précision. D'après des données historiques, et le témoignage des apôtres, on peut déduire que Jésus est né vers l'an 6 ou 7 avant le commencement de notre ère.

Quant au 25 décembre, ce n'est qu'un jour qui a été fixé vers l'année 300 par Rome pour des raisons de commodité. En effet, cette date correspondait avec une grande fête païenne le « Soleil invaincu » (célébrée en l'honneur du retour des jours plus longs, puisque le 21 décembre est le jour le plus court de l'année, et qu'après cette date, les jours s'allongent). Ainsi, il était plus facile de convertir les gens, car ils pouvaient toujours faire la fête à la même date.

L'ORIGINE DU SAPIN DE NOËL

D'où vient cette coutume d'installer un arbre couvert de décorations pour la fête de Noël?

Cela remonterait à l'année 615, il semblerait qu'à cette époque vivait un moine Irlandais, saint Colomban, qui était en France pour y construire des maisons ; il était aussi missionnaire. Un jour qu'il était dans une ville où personne ne venait écouter l'évangile, il eut l'idée du sapin, le seul arbre encore vert à cette période de l'année, car on était en hiver. Il monta sur une montagne voisine et garnit les branches d'un gros sapin avec des torches qu'il alluma toutes à la fois le soir venu. Cela se passait aux alentours de Noël. Les citoyens furent bien intrigués de voir cet arbre illuminé et accoururent pour savoir ce qui se passait. Ils trouvèrent là le moine Colomban, qui leur raconta comment Jésus était né dans une étable pour notre salut, et en convertit un grand nombre.

Pour commémorer cette conversion, les nouveaux chrétiens installèrent chaque année des sapins illuminés à Noël. D'autres ont suivi l'exemple, et la coutume perdure depuis.



LE PERE NOËL

Bien qu'aujourd'hui très ancré dans les mœurs, c'est un personnage tout récent. Il a débarqué en France avec les Américains. Il date de la mode des grands sapins illuminés aux carrefours, et dans les rues des villes, le père Noël n'est pas si vieux qu'il le paraît. Malgré l'opposition de l'Eglise à son égard, mais fortement promu par les médias, il s'est vu petit à petit parvenir à la première place, éclipsant quelque peu saint Nicolas, balayant bonhomme Janvier, et de plus en plus supplantant « le petit Jésus ».



Pourtant, le père Noël est unique, son habit est anglo-saxon. C'est un vieillard bien gaillard cependant, à la grande barbe blanche, revêtu d'une longue huppelande rouge bordée de fourrure et coiffé d'un bonnet rouge également agrémenté de fourrure immaculée, porte une hotte sur son dos, remplie de jouets. Il se déplace à travers les airs sur son traîneau tiré par des rennes. Il dépose, durant la nuit, tous les cadeaux au pied de la cheminée ou de l'arbre.

Autrefois, il s'agissait de peu de choses : les sabots étaient déposés près de lâtre avant d'aller se coucher. Le lendemain matin, les enfants découvraient dedans des gâteaux, des friandises, des oranges. En fait, dès l'antiquité, il était de tradition de s'offrir des cadeaux au moment du solstice d'hiver. Par la suite, ce sont les seigneurs dans les campagnes, les bourgeois dans les villes qui distribuaient aux enfants quelques gâteries.

L'HISTOIRE DU NOUVEL AN



BONNE ANNEE ! Ces deux mots qu'on souhaite sans y penser ont une très longue histoire derrière eux et n'ont pas toujours été souhaités à la date du 1^{er} janvier.

La célébration du Nouvel An est la plus vieille célébration au monde. La toute première daterait de plus de 4000 ans et était célébrée à Babylone. La nouvelle année commençait alors avec la première nouvelle lune qui suivait le solstice du printemps.

Le début du printemps est en effet un moment logique pour commencer la nouvelle année. Car après tout c'est la saison de la renaissance, le moment où l'on plante la nouvelle récolte et où les plantes refleurissent.

En 46 avant Jésus-Christ, Jules César établit le Calendrier Julien : le 1^{er} janvier représente alors le jour du Nouvel An. A la chute de l'empire Romain, cette tradition tend à disparaître pour reprendre au Moyen-âge. Mais les dates sont différentes selon les pays : pour les Anglais le nouvel an avait lieu en Mars, pour les Français le dimanche de Pâques et pour les Italiens à Noël. Il faut attendre l'instauration du calendrier grégorien par le Pape Grégoire XIII en 1582 pour que l'année commence le 1^{er} janvier sans avoir à jouer avec les dates.

L'échange de présents : Dans la Rome Antique on s'échangeait des pièces et des médailles à l'occasion du changement d'année.

Les cartes de vœux : C'est au Moyen âge que la carte de vœux fait son apparition. On envoyait alors un petit présent à sa famille en l'accompagnant d'une lettre de vœux peinte à la main. Cette tradition a peu à peu disparue.

S'embrasser sous le gui : Ce geste est lui aussi un héritage des traditions et croyances anciennes. Le feuillage vert et persistant du gui lui conférait des pouvoirs surnaturels, car son feuillage « ne mourrait jamais ». Aujourd'hui, nous avons gardé l'habitude de nous embrasser sous le gui, le soir du réveillon de la nouvelle année, afin de connaître le bonheur sentimental et le mariage pour les célibataires.

Manger certains produits : Beaucoup de cultures pensent que manger quelque chose en forme d'anneau apporterait la chance. En effet le cercle symbolise l'achèvement du cycle d'une année. Ainsi les Hollandais mangent des beignets ronds (les donuts) le jour de l'an afin d'avoir de la chance durant toute l'année.

En Espagne : A chaque coup des 12 coups de minuit, on mange un grain de raisin.

En Italie : On mange des plats spéciaux, censés apporter richesse et abondance. Ce sont en général des brioches, des plats de lentilles ou des gâteaux enrobés de miel.

En Russie : Pendant les 12 coups de minuit, on boit du champagne. Ensuite, à la fin des 12 coups, on ouvre la porte ou la fenêtre afin que le nouvel an entre dans la maison.

LES NOUVELS ANS DU BOUT DU MONDE

En Chine : Le nouvel an est fêté entre le 21 janvier et le 20 février. Comme le calendrier chinois est un calendrier lunaire, la date du nouvel an chinois varie d'une année sur l'autre.

Au Cambodge : Le nouvel an est fêté du 13 au 15 avril.

En Iran, Irak, Afghanistan : Le nouvel an est fêté entre le 20 mars et le 22 mars.

LA MISSION LOCALE

La Mission Locale aussi a fait sa rentrée !

En dehors des entretiens individuels avec une conseillère, plusieurs ateliers sont d'ores et déjà programmés pour les jeunes 16 / 25 ans sortis du système scolaire.

Que vous soyez à la recherche d'un emploi, d'une formation, d'un projet professionnel, d'un logement ou que vous ayez quelques soucis de santé, de budget,... la Mission Locale vous propose de participer à différents ateliers.

Chaque semaine :

Tous les mardis matin : un atelier « Information sur le Service Civique » est organisé.

Tous les mardis après-midi : un atelier technique « Prospection emploi » vous est ouvert.

⇒ Objectifs : Boostez votre CV et votre lettre de motivation.

Contactez avec succès les employeurs et décrochez un entretien !

Programme de novembre 2013 :

- Jeudi 28 après-midi : simulation d'entretien d'embauche avec des chefs d'entreprise seniors

Programme de décembre 2013 :

- Mardi 3 matin : Pause santé sur les MST, le sida, ...
 - Mardi 10 matin : Pause santé avec le Pop's pour échanger sur le système de santé.
 - Vendredi 13 matin : Bilan de santé complet avec Isba suivi d'un petit déjeuner.
 - Mercredi 18 matin à St Marcellin
 - Jeudi 19 matin à Pont en Royans
 - Jeudi 19 après-midi à Vinay
 - Jeudi 19 après-midi : simulations d'entretien d'embauche avec des chefs d'entreprise seniors.
- } Pause santé Prévention

D'autres ateliers seront mis en place d'ici décembre.

Pour vous tenir informé en temps réel, rendez-vous sur Facebook.

Tous ces ateliers sont gratuits. Inscription auprès de Karine à l'accueil au 04 76 38 83 42

Des résultats satisfaisants :

De janvier à août 2013, 1138 jeunes ont été suivis par la Mission Locale. 806 ont été reçus en entretien, 226 sont entrés sur un dispositif d'accompagnement renforcé, 155 ont eu une formation et 613 ont trouvé un emploi.

Contact :

Mission Locale du Pays Sud Grésivaudan

Maison de l'économie

7 rue du Colombier - BP 63

38162 SAINT MARCELLIN Cedex

Tél. : 04 76 38 83 42

Fax : 04 76 38 04 94

missionlocale@pays-saint-marcellin.fr



LA RENTREE SCOLAIRE



Institutrices : Marie-Florence BITH et Patricia VEHIER,
avec l'aide de Marie-Gabrielle HUGONIN, ATSEM.



Institutrices : Sandrine BUSI et Patricia VEHIER,
avec l'aide de Rose CATALDO, ATSEM.



Classe de CP à Murinai
24 élèves

Institutrices : Sandra HOT et Lise LEGER.



Classe primaire de St Appolinard
CE1 - CE2
28 élèves

Institutrices : Marie-Pierre COHET et Carine HUGUES.



Institutrice : Laurie MARTIN.



Instituteurs : Jennifer GIUNTA et Nicolas DURAND.

164 enfants ont donc repris le chemin de l'école mardi 3 septembre sur l'ensemble du regroupement pédagogique. Pendant l'été, quelques travaux de rénovation ont été entrepris, notamment dans les classes primaires de Chevrières et dans la bibliothèque de l'école de Murinais. Tous ces travaux ont été financés par le Syndicat Intercommunal Scolaire.



CANTINE SCOLAIRE DES COTEAUX

L'équipe de la cantine

La cantine scolaire des coteaux qui s'occupe d'assurer quotidiennement les repas de nos enfants sur les sites de St Appolinard, Chevrières et Murinais a constitué son bureau lors de l'assemblée générale du 10 septembre 2013.

Quelques changements cette année dans la composition du bureau :

Présidente : Emilie MUNTZ

Vice-présidente : Marie-Hélène AFONSO

Secrétaire : Emmanuelle RIGOUDY

Vice-secrétaire : Christelle FODOR

Trésorière : Julie CHAIZE

Vice-trésorière : Mélanie TESTOUD

Membres actifs : Laure GAILLARD, Laurence CHEVALLIER et Elodie RONZIER

Pas de changement dans l'équipe qui encadre les enfants entre 11h30 et 13h :

Sur Chevrières :

Valérie GUETAT

Eliane GERBE

Louisa ALLALOU

Philippe GUTIERREZ

Claudette GOUY

Sur Murinais :

Rose CATALDO

Sur St Appolinard :

Christian UZEL

Le fonctionnement

La reprise de la cantine en septembre s'est faite sous le logiciel Iconito, mis en service au mois de mars dernier, chaque famille possède ses identifiants et doit inscrire ses enfants à la cantine via le portail internet psm.guichet-public.fr

Nous rappelons que les repas doivent être réglés au plus tard, le 25 du mois précédent afin que votre compte soit crédité et que vous puissiez inscrire vos enfants à temps. Le règlement s'effectue par chèques, déposés dans les boîtes aux lettres de la cantine à Chevrières, St Appolinard ou Murinais.

Cette année, nous vous laissons la possibilité d'inscrire et de désinscrire vos enfants jusqu'à 7h, le matin même de la réservation du repas. Tout repas pris par un enfant qui n'était pas inscrit se verra déduire 2 repas de son compte Iconito.

Les manifestations

Notre traditionnelle vente de pognes

Comme chaque année, nous avons organisé notre vente de pognes, St Genix et pains d'épices sur les quatre communes du RPI, St Appolinard, Murinais, Chevières et Bessins, cette manifestation a eu lieu le samedi 19 octobre, merci à tous pour votre accueil, et votre générosité.

Le bénéfice engendré par cette manifestation permettra d'offrir un spectacle de fin d'année à tous les enfants du RPI, comme cela s'est fait au mois de juin 2013.

Repas de Noël

Chaque enfant est convié au repas de Noël organisé par la cantine qui aura lieu vraisemblablement le vendredi **20 décembre 2013**, un petit mot passera dans les cahiers de liaison afin de pouvoir inscrire, ce jour là, les enfants qui ne mangent pas habituellement à la cantine.

Nous solliciterons également les parents pour venir nous aider au service du repas, pour lequel toutes les classes du RPI sont regroupées sur le site de Chevières.



Remerciements

Le bureau de la cantine tient à remercier tous les parents, qui tout au long de l'année participent à l'organisation et au déroulement des manifestations, telles que la vente de pognes, le service du repas de Noël...

Nous tenions aussi à remercier deux couples de jeunes mariés : Nelly et Alban qui se sont mariés le 14 septembre 2013 ainsi que Julie et Samir, qui se sont dit « oui » le 21 septembre 2013 à Murinais, et qui ont généreusement organisé une quête au profit de l'association de la cantine.

Merci également aux élus de nos quatre communes pour leur soutien, et le temps qu'ils consacrent à notre association.

Contacts

Pour joindre la cantine :

Téléphone : 07.87.30.71.27

Mail : cantinescolairedescoteaux@orange.fr

Boîtes aux lettres : A Chevières, Murinais et St Appolinard

ASSOCIATION des PARENTS d'ELEVES

Bessins, Chevrières, Murinais, St Appolinard

L'heure des vacances avait déjà sonné pour les élèves ...

Mais l'association était encore présente aux côtés des membres de la cantine et de la garderie pour la buvette du rallye...

Malgré un programme pour le moins modifié pour les spéciales du week-end, le bilan est resté très positif, avec de nombreux visiteurs et une recette significative pour cette 25^{ème} édition du Rallye de Saint-Marcellin, placée sous le signe d'une météo aux couleurs très estivales.



Merci à tous les fidèles bénévoles présents au snack et à la buvette du vendredi soir et du samedi, et à tous ceux qui ont participé au montage et au démontage du chapiteau, ainsi qu'aux préparatifs et au rangement pour cette manifestation.



Bilan des actions et sorties scolaires financées par l'association pour l'année 2012-2013 ...

- ⇒ La sortie à l'espace Saint-Laurent pour la semaine de l'autonomie pour les CE2, CM1 et CM2 de Chevrières
- ⇒ Le goûter de Noël pour toutes les classes du RPI
- ⇒ Le spectacle musical « DO REVE MI » de Jean Noël Pion pour toutes les classes du RPI
- ⇒ Le spectacle : « le voyage au pays de la vie » pour les maternelles, CP, CE1 et CE2 abordant la sécurité routière et les accidents domestiques
- ⇒ Les interventions « Fais voir le son » de Jean-Noël Pion pour toutes les classes du RPI

- ⇒ **Le spectacle** : « **Les aventures du Prince Hamed** » pour CP de Murinais et les CE2, CM1 et CM2 de Chevrières
- ⇒ **La sortie à Mille et une cornes** pour les enfants de maternelle
- ⇒ **La sortie et le spectacle au Château de l'Arthaudière** pour les classes des Moyens-Grands de maternelle et de CP
- ⇒ **Les sorties « neige »** pour les CE1-CE2 de Saint-Appolinard
- ⇒ **Le Carnaval** pour toutes les classes du RPI
- ⇒ **Le goûter prévu initialement pour les Olympiades et donné le 24 mai** pour tous les enfants du RPI.
- ⇒ **La sortie au collège de Chatte** pour les élèves de CM2
- ⇒ **La sortie au Château de Vizille** pour les CE2, CM1 et CM2 de Chevrières
- ⇒ **La sortie sur le Sentier du martin pêcheur et au jardin des fontaines pétri-fiantes** pour les CE1-CE2
- ⇒ **L'achat de matériel pédagogique** pour toutes les classes du RPI

C'est le bénéfice de toutes les manifestations de l'association au cours de l'année qui ont une fois de plus permis toutes ces activités qui égaient la vie de nos écoliers.

Merci à tous les artisans du regroupement qui ont généreusement participé à la dotation de la tombola de la fête de l'école et qui contribuent eux aussi à la réalisation des projets des enseignants avec leurs élèves...



Nouveau Bureau pour 2013-2014...

L'Association des parents d'élèves de Chevrières, Bessins, Murinais et St Appolinard, a procédé au renouvellement de son bureau ce lundi 7 octobre 2013. Il est désormais composé comme suit :

Présidente :	Laëtitia ALONSO (Chevrières)
Vice-Présidents :	Bruno MESTRE (Chevrières) Francoise LAUTURE (Murinais) Marianne MOUNIER VEHIER (Bessins) Adeline PEVET (St-Appolinard)
Trésorière :	Vanessa Duminy (Bessins)
Trésorière adjointe :	Cristelle RIMET-MEILLE (Bessins)
Secrétaire :	Ludivine FOSSE (Chevrières)
Vice-Secrétaire :	Cristelle CAVALLI (Chevrières)

Membres actifs : Eglantine Cholet, Anne Leman, Elodie Ronzier, Nathalie Mauray, Géraldine Faure, Stéphanie Ghéno, William Zepp, Claire Lourdeaux, Christelle Fodor, Laurence Chevalier, Danielle Simien, Solenne Ardain, Walka Altamirano-Lyonnet, Claudine Joubert.

Les membres de l'ancien et du nouveau bureau remercient toutes les personnes solidaires de l'association et présentes à l'assemblée générale.



Prochain RDV de l'Association

Cette année encore le marché de Noël de l'Association des Parents d'Elèves est en cours de préparation. Des ateliers regroupent déjà de nombreux parents pour le bricolage et la création des objets qui seront mis à la distribution sur les étals du marché

le samedi 7 décembre à partir de 13h30 à la Chevriéroise.

Comme les années précédentes, vous pourrez y trouver : votre sapin (à commander au préalable par l'intermédiaire du cahier de liaison des enfants), votre couronne de Noël, mais aussi de nombreuses idées cadeaux et décorations issues des ateliers-crédation des enfants du RPI, et des parents et amis bénévoles de l'association .

La buvette et le point restauration seront au rendez-vous où vous pourrez déguster crêpes et hot-dog, et siroter notre traditionnel vin chaud parfumé à la cannelle. Au menu du jour, c'est une **choucroute** que vous pourrez emporter pour votre dîner ...



N'oubliez pas de venir faire faire à votre enfant une belle photo souvenir avec le père-noël, qui sera avec nous et à votre disposition de 15h à 18h !

Si vous souhaitez participer aux ateliers, il n'est jamais trop tard, n'hésitez pas à nous contacter !

Internet et nos boites mail à votre service ...

Si vous souhaitez être informé(e) des prochaines dates de rencontre pour la préparation des manifestations en cours ou à venir, ou pour toute autre information, veuillez prendre contact par mail avec Ludivine Fosse : fosseludivine@orange.fr ou Laetitia Alonso : laetice.alonso@hotmail.fr

**Les membres de l'association des parents d'élèves
souhaitent à tous les enfants et à leur famille
de bonnes fêtes et une très bonne fin d'année 2013 !**





La Cabotte a Lou Petiot

Garderie Périscolaire

Située à l'Ecole Maternelle de Chevrières

Ouverte à tous les enfants scolarisés sur le regroupement pédagogique :

Bessins / Chevrières / Murinais / St-Appolinard

Horaires d'ouverture : 7h30-8h30 et 16h00-19h00

Tél : 06.45.31.50.89

lacabotte.chevrieres@laposte.net

Septembre 2013 – Rentrée avec ses nouveautés



La garderie a mis en place un coin lecture / détente pour permettre aux enfants après l'école de se détendre au calme, dans un lieu adapté, confortable, équipé de tapis, de coussins, banquettes, livres et revues adaptés à leur âge.

La ludothèque est encore présente chez nous cette année. Les journées ensoleillées de septembre ont permis aux enfants de profiter encore des jeux extérieurs...



Au cours de l'année, la garderie proposera d'autres activités....

Assemblée générale

L'assemblée générale de la garderie périscolaire a eu lieu le **21 octobre 2013**.

Les membres du bureau :

Sont élus :

Evelyne Tournier comme **présidente**
Christelle Fodor comme **vice-présidente**
Loïc Fremont comme **trésorier**
Danielle Simien comme **vice-trésorière**
Sonia Joly comme **secrétaire**
Ludovic Joly comme **vice-secrétaire**

Généreux don

Nous tenons à remercier sincèrement la générosité de Monsieur Mangione pour son don attribué à notre association pour un montant de 300 €.

Les effectifs ... !!!

Comme chaque année depuis la création de La Cabotte à lou petiot, le nombre d'enfants inscrits augmente avec des pics de fréquentation toujours plus importants certains jours de la semaine. Cette année nous espérons la présence d'une troisième personne qui pourra aider à la co-animation par l'intermédiaire d'un contrat aidé.

Les Locaux et les horaires !

Pour ceux qui ne les connaissent pas encore, c'est dans l'enceinte de l'ancienne école maternelle que Josette et Marina (en remplacement de Gaëlle) accueillent chaque jour les enfants inscrits. La Cabotte à lou petiot ouvre toujours ses portes le matin à 7h30 jusqu'à l'heure où les enfants sont accompagnés à l'école ou au car. C'est à 16h00 que les animatrices sont de retour et l'accueil dure jusqu'à 19h00.

Pour contacter la garderie...

Le téléphone...

Pour toute demande contacter Josette sur le portable de la garderie : **06.45.31.50.89**. En dehors des heures d'ouverture de la garderie, vous pourrez laisser un message sur le répondeur.

Le courrier ...

La boîte aux lettres de la garderie à l'entrée de l'école maternelle est à votre disposition.

La boîte mail ...

Si vous disposez d'internet, nous vous prions de bien vouloir prendre contact avec cette adresse lacabotte.chevrières@laposte.net en nous précisant votre nom et celui de vos enfants gardés. Ceci permettra à Josette de saisir votre adresse sans erreur et de vous faire parvenir par la suite toute information utile.

Toute l'équipe de la Cabotte à lou petiot



vous souhaite

de bonnes fêtes de fin d'année

et ses meilleurs voeux pour 2014 !



CLUB DE GYM

Depuis début septembre, tous les lundis soirs, à 18h45, une douzaine d'habitants du village et des alentours se retrouve à la Halle des sports pour pratiquer de la gymnastique douce. L'activité existe depuis plusieurs années et rassemble un bon groupe qui vient se maintenir en forme dans la simplicité et la bonne humeur.



Geneviève, qui animait les séances, a pris sa retraite l'été dernier. C'est maintenant Luisa qui assure les cours. Elle vous accueillera avec plaisir si vous souhaitez vous joindre au groupe. Pour que cette activité perdure, le club de gym aimerait voir son effectif augmenter.

Les cours sont ouverts aux adultes de tout âge et les inscriptions sont possibles toute l'année.

Renseignements auprès de Michelle au 04.76.64.22.73



**Réveillon du Jour de l'an
organisé par le Comité des fêtes**

Renseignements et réservation
auprès de René : 04 76 64 23 63



COMITE DES FÊTES DE MURINAIS

LA VOGUE ANNUELLE

Le samedi 7 septembre 2013, la vogue commença par son traditionnel concours de boules lyonnaises. Malgré le challenge Barberot organisé à Saint Vérand, dix équipes de sont affrontées sur les jeux préparés pendant la semaine précédente.

Au cours de trois parties, la quadrette féminine Chantal Rozand de St Pierre de Chérennes arrive en tête au goal-average devant la quadrette Pontet de St Antoine. Bravo aux dames qui se sont montrées les plus fortes au cours de ces trois parties âprement disputées. Chacune et chacun a reçu des récompenses : coupes, repas à l'Auberge des Saveurs offerts par Jean-Paul et Fleur, ainsi qu'une petite mise qui a permis à chacun de boire le verre de l'amitié.

Le Comité des fêtes espère que tous ces amateurs de boules auront passé un agréable après-midi. Bravo aux organisateurs, aux joueuses et joueurs et rendez-vous en 2014. Merci à ceux qui ont apporté leurs contributions financières : ECE, Vettier, Giraud-Marchand, qui ont permis de mieux récompenser les vainqueurs

LA SOIREE DANSANTE

Le Comité des fêtes tient d'abord à remercier toutes les personnes ayant participé à la réussite de cette soirée. Nous avons servi pas moins de 444 repas ! La soirée fut animée par l'orchestre Musdance, qui a fait swinguer les plus courageux jusqu'au bout de la nuit ; entrecoupée par un feu d'artifice de toute beauté cette année, tiré malgré une dame nature très capricieuse. Bravo à toutes les équipes de cuistots, plongeurs, serveuses, placiers, barmans et les deux réceptionnistes : Mimi et Ginette.

Le dimanche, malgré un temps toujours aussi menaçant, nous avons maintenu l'organisation du videgrenier mais seulement 7 personnes très motivées ont déballées leurs affaires.

Cette année, le comité avait souhaité faire visiter le site du Couvent et son extraordinaire chapelle. Un grand merci à Monsieur le Maire, guide d'un jour, qui nous a ouvert les portes. Ce fut un réel plaisir pour toutes les personnes présentes, tant par la découverte des lieux que par l'émotion transmise par quelques personnes, qui ont raconté un bout de leur vécu.

Le concours de pétanque du dimanche a réunit 28 doublettes.

Une petite parenthèse pour l'animation des enfants, qui n'ont pas pu profiter pleinement des attractions à cause de la pluie. Mais sans doute les attractions proposées auraient rencontré un grand succès vu le nombre de tickets vendus en quelques heures samedi après-midi... Souhaitons que la météo de la vogue 2014 soit plus clémente !

Le bureau du comité des fêtes.

SOIREE HALLOWEEN



Jeudi 31 octobre, une soirée Halloween était organisée par le Comité des fêtes. Et on peut dire que cette animation a rencontré le succès espéré puisque 20 enfants ont répondu présents, accompagnés de leurs parents !

A 18h, les enfants, superbement déguisés et maquillés, se sont retrouvés sur la place principale et ont commencé la tournée des maisons du village à la récolte de bonbons. Même si les habitants n'avaient pas été informés auparavant, tous ont trouvé un petit quelque chose à offrir aux gourmands.

A l'issue de cette petite promenade nocturne d'1h30, tous les participants étaient conviés à la salle polyvalente pour partager équitablement les bonbons et boire le verre de l'amitié.

Nous remercions les Murinois du chaleureux accueil qui a été réservé aux enfants et de leur générosité : 8,5 kg de bonbons ont été récoltés, ainsi que plusieurs paquets de gâteaux.

Vu la motivation des enfants, l'opération sera sans aucun doute renouvelée l'année prochaine...



Spectacle de Noël 28 décembre 2013



Samedi 28 décembre 2013, à 15 heures à la salle des fêtes, tous les Murinois, petits et grands, sont conviés à venir assister au spectacle de Noël offert par le Comité des Fêtes.

MELKIOR, magicien pour enfants, viendra animer l'après-midi avec différents tours de magie en présence de colombes, lapin, caniche..., d'autres numéros avec la participation des enfants, sculpture sur ballons, ventriloquie avec le singe Oscar...

A l'issue du spectacle, un goûter sera offert aux enfants et le père-Noël devrait leur rendre visite....

Afin que le père-Noël gâte tous les enfants présents sans oublier personne, merci de **confirmer la participation de votre ou vos enfants** à Damien au 06 81 26 00 08 ou damienchaise@gmail.com